

# Rapport public Parcoursup session 2023

Université Grenoble Alpes - Double licence - Droit / Langues étrangères appliquées - Double Licence : Droit-Langues Option Droit administration et politique internationales

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université Grenoble Alpes - Double licence - Droit / Langues étrangères appliquées - Double Licence : Droit-Langues Option Droit administration et politique internationales	Jury par défaut	Tous les candidats	36	836	210	210	15

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux - Mention Droit

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

### ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence Mention DROIT :

- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. Le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue.

- Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit. La formation en Licence de droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.

- Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts. La formation en Licence de droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. La formation en Licence de droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).

- Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais.

La formation en Licence de droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère.

\*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

## Attendus nationaux - Mention Langues étrangères appliquées

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

### ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au

lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Les candidats à l'inscription en licence Mention LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA) doivent ainsi répondre aux attendus suivants :

\* Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

\* Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

\* Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

\* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou

en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

### **Attendus locaux**

Disposer d'un très bon niveau dans deux langues étrangères, dont l'anglais, le niveau B2 est donc un minimum.

Les candidats ont la possibilité de choisir de débiter une langue complètement nouvelle.

Ce choix n'empêche pas la commission de se pencher sur les notes obtenues dans la langue non choisie car celles-ci permettent d'évaluer les aptitudes et compétences du candidat dans les langues.

## Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : [www.nom\\_du\\_pays.campusfrance.org](http://www.nom_du_pays.campusfrance.org) (exemple : [www.maroc.campusfrance.org](http://www.maroc.campusfrance.org)).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La double licence Droit / LEA est organisée par la faculté de droit et l'UFR de langues étrangères. À l'issue des 6 semestres, l'étudiant obtient à la fois une licence en droit et une licence LEA (langues étrangères appliquées). L'option Droit, administration et politique internationales (DAPI) est orientée vers le droit public (branche du droit qui régit les relations des personnes publiques entre-elles et avec les personnes privées), le droit international (branche du droit qui s'intéresse aux relations entre les différents Etats ou entre leurs ressortissants) et européen (règles issues de l'union européenne ou de la Convention européenne des droits de l'homme). En langues : 2 langues étrangères sont obligatoires : l'anglais et l'une des 7 langues suivantes : allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, russe. Les étudiants suivent 2h de civilisation, 2h de grammaire traduction et 2h de pratique de la langue (soit 12h de langues par semaine).

Pour aller plus loin : [ICI](#)

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux classe les candidatures au regard du niveau académique des candidats, de leur savoir-faire et savoir-être et de leur motivation pour la formation.

La commission d'examen des vœux attribue une importance essentielle au critère du niveau académique. La commission est particulièrement attentive aux résultats des candidats dans les matières dites de sciences sociales (français, philosophie, histoire-géographie en 1<sup>re</sup> et en terminale), ainsi qu'à leur excellent niveau dans deux langues étrangères (LV1 et LV2).

Aucune des anciennes filières générales (S, ES, L), ni aucun des doublons des enseignements de spécialité n'est privilégié. De même, le suivi par le candidat de la matière à option Droit et grands enjeux du monde contemporain est indifférente. En revanche, les filières générales sont préférées à certaines filières technologiques et professionnelles.

La commission des vœux attire l'attention des candidats sur la rédaction du projet de formation motivé. La présence de fautes d'orthographe ou de lettre type non motivée porte préjudice aux candidats. Celle-ci doit être soignée et circonstanciée.



# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Moyenne en français		Notes des épreuves anticipées du baccalauréat	Essentiel
	Moyenne dans les matières dites littéraires (philosophie, histoire-géographie)	littéraires (philosophie, histoire-géographie)	Moyennes en première et terminale	Essentiel
	Résultats en langues (LV1 et LV2)		Moyennes en première et terminale / Notes obtenues dans les Options européennes, internationales ou binationales	Essentiel
	Expériences à l'étranger, projet professionnel		Projet de formation motivé	Complémentaire
	Moyennes en philosophie et histoire géographique		Bulletins de notes de première et terminale	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité de l'orthographe		Projet de formation motivé	Complémentaire
Savoir-être	Autonomie		Rubrique Méthode de travail, autonomie et capacité à s'investir de la Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Expériences, stages, séjours		Activités et centres d'intérêt de la Fiche Avenir	Complémentaire

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Projet de formation en adéquation avec la formation proposée		Projet de formation motivé	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement associatif, syndical, sportif, artistique, etc.		Projet de formation, fiche avenir, activités et centres d'intérêt	Complémentaire

**Signature :**

Yassine LAKHNECH,  
Président de l'établissement Université Grenoble  
Alpes